

Rotary
District 1680



**rotary
youth
exchange**

L'équipe du district 1680 vous souhaite la Bienvenue sur le site web du "**Youth Exchange program**" <https://www.crjfr.org> organisé par le Rotary International :

* **Échanges scolaires d'un an (Student Exchange)**

* **Échanges familiaux d'été**

* **Rencontres internationales**

* **Échanges nouvelles générations**

Le district 1680 couvre l'Alsace et la Franche Comté, plus précisément les départements suivants : Bas Rhin (67), Haut Rhin (68), Doubs (25), Jura (39), Haute Saône (70), Territoire de Belfort (90)

Plus de 9000 échanges dans le monde chaque année.
Haut niveau de protection du jeune assuré par une certification internationale commune à tous les pays participants.

Pascale BUND SCHUSTER
Chairwoman du District 1680 (Alsace et Franche Comté)
pascale.schusterbund@gmail.com
<https://www.crjfr.org>
Tél. 06 82 54 89 36

ECHANGE SCOLAIRE D'UN AN ou "STUDENT EXCHANGE »

Tu as plus de 15 ans et moins de 18 ans au moment du départ (Juillet-Août de l'année à venir)

Tu souhaites poser ta candidature pour passer une année scolaire dans un lycée à l'étranger avec le ROTARY. La date exacte de départ est fixée par le District étranger qui va t'accueillir.

Nous sommes ravis que tu fasses confiance au District 1680 du Rotary International.

L'échange scolaire d'un an c'est l'envoi d'un(e) jeune pendant une année scolaire en Lycée à l'étranger accueilli par un District, un club, 3 à 4 familles d'accueil étrangères et en contrepartie, l'accueil d'un(e) jeune étranger(e) dans les mêmes conditions.

Nous te proposons de partir pour découvrir et apprendre, rencontrer et connaître d'autres personnes, une autre culture, un mode de vie différent, d'autres habitudes alimentaires et d'autres langues.

Conditions de l'échange d'un an

Participer au programme c'est :

- Accepter les règles de l'échange, elles sont les mêmes dans tous les pays
- Faire preuve d'ouverture, de motivation, d'adaptabilité, de maturité et de curiosité intellectuelle, être bon élève (1^{er} tiers de la classe), responsable, équilibré, capable de respecter une consigne.
- L'encouragement mais pas la pression des parents, c'est le jeune qui choisit de partir,
- Être « ambassadeur » de son pays, de son Rotary Club parrain, de son District parrain
- Avoir une conduite irréprochable, notamment respect strict de la règle des 4 D :
- no drugs, no driving, no drinking, no dating.
- Suivre l'année de scolarité dans le pays d'accueil (obligatoire) mais pas d'équivalence par l'Éducation Nationale de la formation suivie
- Tout jeune partant entraîne pour sa famille l'obligation de recevoir un jeune étranger pendant 3 trimestres voir 4, avant, pendant ou après l'année d'échange. Le planning d'accueil des familles est fait et géré par l'équipe du Student Exchange du District 1680. Aucun lien du jeune ou de sa famille avec le Rotary International n'est requis. Chaque candidature est soumise au passage devant un comité de sélection qui permet de s'assurer que toutes les conditions nécessaires sont satisfaites.
- Le ou les parents détenteurs de l'autorité parentale ainsi que le jeune s'engagent à assister à toutes les animations et formations pour lesquelles le Rotary les invitera (typiquement présentation du candidat et sa famille au club parrain, weekend d'acclimatation, weekend de formation, débriefing dans le club parrain au retour, etc.)

Date de clôture des inscriptions : 20 novembre 2021.

Candidature :

Pour remplir correctement ta fiche de candidature, puis avec le parrainage d'un club Rotary proche de chez toi, la deuxième partie du dossier, tu devras suivre les consignes indiquées sur les pages du site, et celles qui te seront envoyées tout au long de ta démarche. Prends le temps de tout lire, toutes les consignes sont écrites.

Pour la fiche de pré-inscription, applique-toi à remplir tous les champs modèles. Ne laisse pas de champ non renseigné, ainsi ta candidature sera étudiée plus efficacement.

N'oublie pas qu'un nom de famille, de ville, de pays, ... est en MAJUSCULES, un prénom ou un nom propre comporte une majuscule en première lettre.

Il faut indiquer tous tes noms et prénoms, tels qu'ils apparaissent sur ta carte d'identité ou ton passeport. Tu indiqueras le prénom par lequel tu souhaites être appelé(e) dans le champ « prénom usuel ».

ATTENTION, l'adresse e-mail que tu indiqueras devra être PERSONNELLE et devra être maintenue au moins trois ans sans changement.

Tu saisisiras, tout au long du dossier, les informations en Anglais chaque fois que cela est possible, par exemple dans la fiche de pré-candidature : la profession des parents puis dans le dossier les professions, les liens de parenté...

L'ouverture du dossier d'inscription (2ème partie) et sa validation finale sont uniquement du ressort du responsable des échanges de jeunes du District 1680

Parrainage

Si tu n'es pas encore parrainé(e), recherche un club Rotary près de chez toi. Tu peux en trouver la liste sur le site du District 1680, <http://www.rotary1680.org/fr/> dans l'onglet «les clubs» et prendre contact pour présenter ta candidature.

Il appartient à chaque candidat d'initier les démarches de contact avec les clubs Rotary proches du lieu de résidence afin de faire preuve de motivation. Le club parrain te demandera ce dont il a besoin pour mener à bien la sélection des candidats. En général, au minimum une lettre manuscrite de motivation, un CV, tes bulletins scolaires. Sans parrainage d'un club, la candidature ne peut être poursuivie. Si tu obtiens le parrainage d'un club, tu pourras poursuivre la constitution de ton dossier. **Celui-ci doit être constitué avant le 20 NOVEMBRE 2021 Début Décembre**, après constitution de ton dossier, tu auras un **entretien avec le jury du District**. Celui-ci se prononcera sur ta sélection définitive et validera, ou non, ta candidature pour l'année sollicitée.

Destinations possibles

Les pays avec lesquels nous pouvons organiser des échanges sont :

Argentine, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Corée du Sud, Croatie, Équateur, Finlande, Hongrie, Norvège, Inde, Indonésie, Islande, Israël, Italie, Japon, Lituanie, Mexique, Paraguay Pérou, Philippines, Pologne, Roumanie, Russie, Suède, Taïwan, Thaïlande, USA, ... Cette liste n'est pas exhaustive.

Certaines de ces destinations sont très difficiles à obtenir et offrent un nombre très limité de places. De ce fait USA/Canada sont considérés comme 1 seule destination.

Si tu souhaites un pays non listé ci-dessus, tu peux nous en parler.

Tu exprimeras des **souhaits de destination, pas des choix**. Nous ferons notre possible pour chercher la meilleure destination pour toi parmi tes souhaits, ou nous te proposerons d'autres destinations, en tenant compte de ton profil de candidature, et des propositions de places d'accueil que nous recevrons. Être candidat à ce type d'échange implique que tu sois prêt à partir, quelle que soit la destination qui te sera proposée.

Attention certains pays ont des exigences ou des restrictions particulières, par exemple, ils n'acceptent pas les bacheliers (c'est le cas des USA et du Japon), ou ils exigent un niveau de compétences en Anglais sanctionné par un diplôme spécifique (USA, CANADA), etc.... . Cela peut conduire à réorienter tes souhaits.

Lorsque tu saisisiras tes souhaits, tu devras indiquer un seul pays anglophone (USA ou Canada)

Buts et objectifs de ces échanges

- apprendre une langue (parlé et écrit)
- c'est l'opportunité d'acquérir des connaissances variées sur la langue, les habitants, les habitudes, la vie...
- les jeunes prennent conscience des problèmes de peuples d'autres pays
- ils ont la possibilité de gagner en maturité, en expression orale, et de modifier leur conception du monde
- les jeunes reviennent avec une vue élargie du monde et une meilleure connaissance d'eux-mêmes
- se rendre compte des différences par rapport aux exigences scolaires d'un pays à l'autre
- établir des liens d'amitiés entre les familles d'accueil et les jeunes du monde entier lors des réunions de jeunes
- il s'agit d'un échange scolaire et non linguistique ou d'un voyage touristique : votre scolarisation ici et là-bas est primordiale.

Cadre de l'échange

L'échange n'a pas lieu entre 2 familles, ou entre 2 clubs, mais de District français à District étranger. Il est basé sur le principe de contrepartie. Le jeune étudiant Français est accueilli et hébergé par des familles hôtes (3 à 4 familles).

Il suit régulièrement les cours d'un lycée et en partage les activités.

Il participe également aux activités et actions du Rotary (club d'accueil).

Il participe à la vie de sa famille d'accueil (en général 3 familles d'accueil)

En contrepartie, la famille du jeune qui part accepte de recevoir comme son propre enfant, pendant une durée totale équivalente, selon les modalités fixées par le District 1680) 3 ou 4 jeunes étrangers de nationalités et d'origines différentes (organisation par trimestres sur 1, 2 ou 3 années). Toutes les familles d'accueil sont soumises à l'agrément du Rotary.

L'échange ne peut aboutir que si le jeune est sélectionné, parrainé par un Club Rotary qui présente le jeune au District.

La validation définitive de la candidature incombe au chairman du District, responsable du programme d'échanges.

Pendant toute la durée de l'échange, le jeune français, comme le jeune étranger, est accompagné et suivi par un conseiller rotarien, et par le responsable Youth Exchange (ou YEO) du club Rotary qui le reçoit.

Les frais à engager pour la mise en œuvre de cette année à l'étranger sont :

- 2000 à 5000€ en fonction de la destination :
- Le package de départ 700 euros à l'ordre de ACRODI 1680 (à remettre au District au moment de la commission de sélection début Décembre)
- Les frais de dossier 140€
- Un billet d'avion aller-retour (billet open)
- Les frais de passeport et de visa (en fonction de la destination)
- Une assurance spécifique : santé, assistance, rapatriement, responsabilité civile du candidat (soit celle imposée par le pays de destination, soit l'assurance Française agréée par le Rotary International)
- Les vaccinations complémentaires éventuelles (selon destination)
- Les traductions légalisées de certains documents (selon destination)
- Les dépenses personnelles du jeune
- Un fond d'urgence de 500 dollars environ ou équivalent (variable selon destination à remettre au district d'accueil à l'arrivée) restitué au retour du jeune (sert en cas d'urgence financière ou de santé)

- La session d'intégration dans le pays d'accueil (selon les pays)
- Le/les Bus-trips organisés par le district d'accueil, **facultatifs**
- Éventuellement cours de langue à l'arrivée
- Autres frais variables et parfois non obligatoires
- La caution : 900 euros (3 chèques de 300€ à l'ordre d'ACRODI 1680)
Caution restituée aux conditions suivantes :
 - Avoir adressé au District les deux rapports périodiques sur formulaire (l'un au 30 Novembre, le second au 30 Mars)
 - Participer aux weekends de formation tout au long de l'année avant le départ, ainsi qu'à la Conférence de District.
 - Honorer les périodes d'accueil des jeunes étrangers (contreparties)

La caution sera conservée en cas d'absence de rapports, d'absence à l'un ou l'autre des weekends de formation, conférence ou en cas de manquement en matière d'accueil des contreparties.

Le Club Rotary Français d'accueil prend en charge pour le jeune étranger :

L'attribution mensuelle de 70 € d'argent de poche

Les frais de scolarité (réservation lycée, livres, transport)

Les frais de déplacement Rotariens, maison-lieu de rendez-vous AR

Le District prend en charge pour le jeune étranger :

Les sorties organisées par le district et la Conférence de District

ECHANGE FAMILIAL D'ETE

Tu as de 15 à 19 ans

L'échange familial d'été c'est passer de 2 à 6 semaines dans une famille étrangère et recevoir en retour chez toi ton (ta) correspondant(e) la même année. La démarche est la même que pour l'échange scolaire d'un an, il faut être parrainé par un club Rotary proche de chez soi.

Attention les inscriptions sont closes le 28 Février de chaque année pour un départ l'été de la même année.

L'échange a lieu entre 2 familles, mais est organisé de District Français à District étranger. Il est basé sur le principe de contrepartie.

Le jeune étudiant Français est accueilli et hébergé par une famille hôte. Il participe à la vie de sa famille d'accueil. En contrepartie, la famille du jeune qui part accepte de recevoir comme son propre enfant le jeune "correspondant" de la famille étrangère

Toutes les familles d'accueil sont soumises à l'agrément du Rotary.

L'échange ne peut aboutir que si le jeune est sélectionné, parrainé par un Club Rotary qui présente le jeune au District.

Les frais à engager pour l'échange familial d'été

- Frais de dossier 140€-
- Un billet d'avion aller-retour
- Les frais de passeport et de visa (en fonction de la destination)
- Une assurance spécifique : santé, assistance, rapatriement, responsabilité civile du candidat (soit celle imposée par le pays de destination, soit l'assurance Française agréée par le Rotary International)
- Les vaccinations complémentaires éventuelles (selon destination)
- Les traductions légalisées de certains documents (selon destination)
- Les dépenses personnelles du jeune

RENCONTRES INTERNATIONALES (ou camps)

L'âge des participants (14 à 27 ans) est précisé par le District organisateur en fonction du thème proposé (voir sur le site du CRJ)

La rencontre internationale ou camps c'est pour faire un séjour, autour d'un thème, avec des jeunes de ton âge venant de divers pays étrangers.

Pour plus de détails, visite la page dédiée sur ce site du Centre Rotarien pour la Jeunesse, et consulte régulièrement les propositions publiées sur le site.

La démarche est la même que pour l'échange scolaire d'un an, il faut être parrainé par un club Rotary proche de chez soi.

Inscription possible à tout moment, mais en raison du nombre limité de participants par camp, et des offres paraissant au jour le jour, il est conseillé de préparer complètement son dossier et de se positionner immédiatement lorsqu'une offre correspond aux attentes.

Les frais à engager pour les rencontres internationales (ou camps):

- Frais de dossier : 140€
- Un billet d'avion aller-retour
- Les frais de passeport et de visa (en fonction de la destination)
- Une assurance spécifique : santé, assistance, rapatriement, responsabilité civile du candidat (soit celle imposée par le pays de destination, soit l'assurance Française agréée par le Rotary International)
- Les vaccinations complémentaires éventuelles (selon destination)
- Les traductions légalisées de certains documents (selon destination)
- Frais de participation, définis par l'organisateur de la rencontre
- Les dépenses personnelles du jeune

LES ÉCHANGES NOUVELLES GENERATIONS

Ce programme s'adresse à des étudiants ou jeunes professionnels âgés de >18 ans à 30 ans.

Ils sont généralement d'une durée de quelques semaines à six mois (minimum 3 semaines, maximum 6 mois).

Le candidat doit rencontrer le YEO et le président du club parrain.

Le candidat idéal est motivé, ouvert, équilibré, capable de s'adapter et prêt à remplir efficacement son rôle.

Ces échanges doivent comporter un volet humanitaire ou professionnel important, tel que la participation à une action d'intérêt public, un stage ou une formation professionnelle.

Le jeune recherche un stage, un projet humanitaire etc. en adéquation avec ses attentes, ses obligations de formation ou son projet professionnel.

Le parrainage d'un club Rotary lui permet dans le pays étranger d'être accueilli, soutenu par un club Rotary hôte, et d'être hébergé en famille d'accueil, pendant la durée de son séjour.

Ils donnent l'occasion aux participants d'être immergés dans une culture différente, de vivre une aventure unique et de nouer des amitiés internationales. Représenter et faire découvrir votre pays à l'étranger.

Inscription possible à tout moment

Les frais à engager pour l'échange nouvelles générations :

- Frais de dossier : 140€
- Un billet d'avion aller-retour
- Les frais de passeport et de visa (en fonction de la destination)
- Une assurance spécifique : santé, assistance, rapatriement, responsabilité civile du candidat (soit celle imposée par le pays de destination, soit l'assurance Française agréée par le Rotary International)
- Les vaccinations complémentaires éventuelles (selon destination)
- Les traductions légalisées de certains documents (selon destination)
- Les dépenses personnelles du jeune

L'inscription n'est pas une garantie de placement et un délai minimum de 3 mois est requis entre la réception du dossier et le début du séjour.

Youth Exchange Chairwoman : Pascale BUND SCHUSTER

e-mail : pascale.schusterbund@gmail.com